



ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 5 MARS 2007

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2007
- 2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 19 FÉVRIER 2007
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE FÉVRIER 2007
- 3.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE FÉVRIER 2007
- 3.3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 28 FÉVRIER 2007
- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 4.1 PARTICIPATION DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL À AMERICANA 2007 DANS LE CADRE DU PROGRAMME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 4.2 PARTICIPATION DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL AU 20^E COLLOQUE ANNUEL DU RÉSEAU LES ARTS ET LA VILLE À LAVAL DU 16 AU 18 MAI 2007
- 4.3 DEMANDE AU MINISTRE DE LA JUSTICE DE DÉSIGNER MADAME LA MAIRESSE CÉLÉBRANT COMPÉTENT POUR

CÉLÉBRER DES MARIAGES OU DES UNIONS CIVILES

5. **AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**

5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT L'ANNEXE « A » DU RÈGLEMENT NUMÉRO 852-02-2004 RELATIF À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

5.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE LA PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 852-03-2007 INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT L'ANNEXE « A » DU RÈGLEMENT NUMÉRO 852-02-2004 RELATIF À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ LORS DE SON ADOPTION

5.3 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LES ARTICLES 4 (FRAIS EXIGIBLES), 5 (DEMANDE DE PERMIS) ET 6 (CONDITIONS D'ÉMISSION DU PERMIS) DU RÈGLEMENT NUMÉRO 928-2006 SUR LES PERMIS RELATIFS AUX MARCHÉS AUX PUCES

5.4 DISPENSE DE LECTURE LORS DE LA PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 928-01-2007 INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LES ARTICLES 4 (FRAIS EXIGIBLES), 5 (DEMANDE DE PERMIS) ET 6 (CONDITIONS D'ÉMISSION DU PERMIS) DU RÈGLEMENT NUMÉRO 928-2006 SUR LES PERMIS RELATIFS AUX MARCHÉS AUX PUCES LORS DE SON ADOPTION

6. **RÈGLEMENTS**

6.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 934-2007 RELATIF À LA DATE DE LA TENUE DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU MOIS DE SEPTEMBRE DE CHAQUE ANNÉE

6.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 932-01-2007 MODIFIANT L'ARTICLE 4.1 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 932-2006 RELATIF À L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET LA TARIFICATION DE DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2007 NOTAMMENT POUR L'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS SOLIDES ET DE LA COLLECTE SÉLECTIVE AFIN QUE SOIT EXEMPT DE CETTE TARIFICATION LES PROJETS RÉSIDENTIELS DE PLUS DE SOIXANTE (60) LOGEMENTS

6.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 935-2007

INTITULÉ RÈGLEMENT D'EMPRUNT RELATIVEMENT : (A) AU PROJET DE LA RUE DES DEUX-MONTAGNES-PHASE II, (B) AU RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE GASPÉ, (C) AU CARREFOUR CHAMPÊTRE –PHASE II, (D) AU COURS D'EAU LATULIPE, (E) AU PROJET PROGAB, (F) À LA RÉFECTION DES PONTS, (G) AUX TRAVAUX DE PAVAGE DES RUES EXISTANTES, (H) À LA RÉFECTION MAJEURE DES COMPRESSEURS, (I) À LA REMISE À NIVEAU DE LA CASERNE NO.2 SUR TROIS ANS ET (J) À LA RÉFECTION DE LA TOITURE À L'HÔTEL DE VILLE

- 6.4 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-29-2007 INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'AGRANDIR LA ZONE C01-169 À MÊME LA ZONE C01-104, DE CRÉER LA ZONE C04-468 (BROMONT TERRASSE) ET D'AJOUTER LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS RELATIVE À LA ZONE C04-486
- 6.5 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-30-2007 INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'AGRANDIR LA ZONE C04-420 À MÊME LA ZONE H04-410, DE MODIFIER LES GRILLES DE SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX ZONES C01-159 ET R04-450 DE MÊME QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT
- 6.6 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 877-03-2007 INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 877-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES AU CALCUL DE LA SUPERFICIE MINIMALE D'UN LOT ET AFIN D'AJOUTER UNE DISPOSITION RELATIVE À LA PROFONDEUR MINIMALE D'UN LOT SITUÉ À L'EXTRÉMITÉ D'UNE RUE EN CUL DE SAC
- 6.7 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 878-08-2007 INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 878-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'AJOUTER UNE CHARTE DE COULEURS POUR LE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DES BÂTIMENTS SITUÉS DANS LA ZONE D'INTÉRÊT PATRIMONIALE
- 6.8 ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876-31-2007 INTITULÉ LE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'EXIGER L'IDENTIFICATION D'UNE CASE DE STATIONNEMENT RÉSERVÉE AUX PERSONNES

HANDICAPÉES À L'AIDE D'UN POTEAU SITUÉ À L'EXTRÉMITÉ DE LA CASE

- 6.9 ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876-33-2007 INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE CRÉER LA ZONE C04-487 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE H04-425, D'AJOUTER CERTAINES DISPOSITIONS APPLICABLES À LA ZONE C04-487 ET DE MODIFIER LES DISPOSITIONS APPLICABLES À L'ENSEIGNE COMMUNAUTAIRE DE LA SORTIE 74

7. AFFAIRES COURANTES

7.1 TRÉSORERIE

- 7.1.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES DU 1^{ER} JANVIER 2007 AU 28 FÉVRIER 2007
- 7.1.2 ACHATS FINANCÉS PAR LA TARIFICATION DU BUDGET D'OPÉRATIONS – EXERCICE FINANCIER 2006
- 7.1.3 ACHATS FINANCÉS PAR LE FONDS DES PARCS – EXERCICE FINANCIER 2006
- 7.1.4 ACHATS FINANCÉS PAR LE BUDGET D'OPÉRATIONS – EXERCICE FINANCIER 2006
- 7.1.5 ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS AU MONTANT DE UN MILLION DEUX CENT MILLE DOLLARS (1 200 000 \$) À LA SUITE D'UNE DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES, RÈGLEMENTS NUMÉRO 401-80, 605-88, 612-88, 669-90, 691-91, 695-91, 885-2004 ET 899-2005
- 7.1.6 RÉOLUTION DE CONCORDANCE RELATIVEMENT À L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS AU MONTANT DE UN MILLION DEUX CENT MILLE DOLLARS (1 200 000 \$) À LA SUITE D'UNE DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES, RÈGLEMENTS NUMÉRO 401-80, 605-88, 612-88, 669-90, 691-91, 695-91, 885-2004 ET 899-2005
- 7.1.7 RÉOLUTION DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS AU MONTANT DE UN MILLION DEUX CENT MILLE DOLLARS (1 200 000 \$) À LA SUITE D'UNE DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES, RÈGLEMENTS NUMÉRO 885-2004 ET 899-2005
- 7.1.8 RÉOLUTION DE PROLONGATION D'UN FINANCEMENT AU

MONTANT DE QUATRE CENT QUATRE-VINGT MILLE HUIT CENTS DOLLARS (480 800 \$) À LA SUITE D'UNE DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES, RÈGLEMENTS NUMÉRO 401-80, 605-88, 612-88, 669-90, 691-91 ET 695-91

7.2 TRAVAUX PUBLICS

7.2.1 DEMANDE À LA MRC DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LE COURS D'EAU LATULIPE

7.2.2 CONTRAT DE RAPIÉÇAGE DU PAVAGE ET DE PAVAGE DE PETITES SURFACES À L'AIDE D'UN MÉLANGE BITUMINEUX POUR L'ANNÉE 2007

7.3 URBANISME

7.3.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AFIN D'AUTORISER LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE ATTACHÉ AVEC UN TOIT PLAT ALORS QU'UNE PENTE DE 3:12 EST EXIGÉE ET AVEC UN EMPIÈTEMENT DE 4,6 M À L'INTÉRIEUR DE LA MARGE ARRIÈRE QUI EST DE 7,6 M (173, RUE DES DEUX-MONTAGNES, LOT 2 930 246)

7.3.2 DEMANDE À LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA CONCERNANT L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE (RCI) AFIN D'INTÉGRER LA POLITIQUE DE PROTECTION DES RIVES, DU LITTORAL ET DES PLAINES INONDABLES (DÉCRET 468-2005)

7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX

7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

7.5.1 ADOPTION DE LA NOUVELLE POLITIQUE D'UTILISATION DES LOCAUX DU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

7.5.2 LOGO POUR LE COMITÉ FAMILLE

7.5.3 NOUVEAU TERRAIN DE SOCCER LA CHANTIGNOLE

7.5.4 SUBVENTION AU CLUB DE L'ÂGE D'OR D'ADAMSVILLE

7.5.5 GESTION DU DOMAINE NATUREL DU LAC GALE POUR L'ANNÉE 2007

7.5.6 SOUTIEN AUX EMPLOYÉS MUNICIPAUX DANS LE CADRE

D'UNE ACTIVITÉ SOCIALE AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL LE 18 MARS 2007

7.5.7 MISE À JOUR DES NOMINATIONS AU COMITÉ FAMILLE

7.5.8 PRÉSENTATION DE LA CANDIDATURE AUX JEUX DU QUÉBEC EN 2010

7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.6.1 ACHAT D'UN VÉHICULE DE POLICE DE MARQUE CHEVROLET MODÈLE IMPALA BERLINE 2007

7.6.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR UNE SOIRÉE DE RECONNAISSANCE DES POMPIERS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

7.6.3 PANNEAU D'AFFICHAGE DU POSTE DE POLICE ET DU SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

7.7.1 PARTICIPATION DE LA VILLE AUX ACTIVITÉS DU CHAPITEAU BROMONT

7.7.2 APPEL D'OFFRES DE PROJETS POUR L'ANCIEN CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA RUE COMPTON

8. DIVERS

8.1 CONTRIBUTION DE LA VILLE DE BROMONT AUX BOURSES D'ÉTUDE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE MASSEY-VANIER

8.2 ENTRETIEN MÉNAGER DU POSTE DE POLICE ET DE L'HÔTEL DE VILLE

8.3 CONTRIBUTION DE LA VILLE DE BROMONT À L'ALBUM SOUVENIR DU 150^E DE LA PAROISSE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

9. AFFAIRES DU PERSONNEL

9.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES EMBAUCHES DE SURNUMÉRAIRES

9.2 EMBAUCHE D'UN PRÉVENTIONNISTE AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 10.1 DÉPÔT D'UNE LETTE DE MONSIEUR LE PRÉFET PAUL SARRAZIN DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA RELATIVEMENT À LA DEMANDE DE DÉTACHEMENT DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROMONT
- 10.2 DÉPÔT D'UN AVIS DE DEMANDE RELATIVE À UN PERMIS OU À UNE LICENCE DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX DU QUÉBEC CONCERNANT LE GRIGNOTE CAFÉ
- 10.3 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA TENUE LE 8 FÉVRIER 2007
- 10.4 DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SOUTIEN POUR LA RÉALISATION DU SALON JEUNESSE EN HAUTE-YAMASKA POUR L'ÉDITION 2007
11. **VARIA**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LA GREFFIÈRE ADJOINTE

CATHERINE NADEAU